



Communiqué

Paris, le 12 septembre 2011.

LCL va réaliser une émission d'obligations LCL 4 Octobre 2011 – 4 Octobre 2021 d'un objectif de montant de 400 millions d'euros susceptible d'être porté à un montant maximum de 520 millions d'euros à intérêts capitalisés versés in fine

(Euronext - Code ISIN : FR0011109180)

But de l'Emission : Le produit de la présente émission est destiné à permettre à LCL de poursuivre l'octroi de prêts individuels et collectifs à moyen et long terme et à financer ses besoins généraux.

Montant de l'émission : Le montant de l'émission est d'un objectif de 400 000 000 d'euros représenté par 4 000 000 Obligations de cent euros (€100) de nominal. Le montant de l'émission est susceptible d'être porté à un montant maximum de 520 000 000 d'euros représenté par 5 200 000 Obligations de cent euros (€100) de nominal. En tout état de cause, le montant de l'émission sera limité au montant des souscriptions recueillies.

Prix d'émission : 100 % soit 100 euros par obligation payable en une seule fois à la Date de Règlement.

Taux de rendement actuariel brut : 4,45 % à la Date de Règlement.

Période de souscription : du 14 septembre au 29 septembre 2011 inclus sous réserve de clôture anticipée possible si le montant maximum de l'émission est atteint ou de modification importante des conditions de marché.

Jouissance des Obligations : 4 octobre 2011.

Date de Règlement : 4 octobre 2011.

Intérêts : Le taux nominal annuel est de 4,45 % ; aucun intérêt ne sera versé annuellement par l'Emetteur. Les intérêts seront capitalisés et versés à la date d'échéance, soit le 4 octobre 2021, sous forme d'une prime de 54,56 % soit 54,56 euros par obligation.

A propos de LCL

Depuis son rapprochement avec le Groupe Crédit Agricole SA en 2003, le périmètre d'activités de LCL, réseau national de banque de détail, est axé sur le marché des particuliers, des professionnels, des entreprises et la Banque privée.

LCL, c'est aujourd'hui 20 700 salariés et 2.062 implantations commerciales au service de 6 000 000 de clients particuliers, 320 000 clients professionnels et 27 000 clients entreprises.

Information du public

Toutes les informations concernant les modalités de souscription sont disponibles en agence ou sur le site internet (www.lcl.fr) de l'Emetteur. Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n° 11-403 en date du 9 septembre 2011 est disponible sans frais auprès de LCL - Gestion financière, 10 avenue de Paris, 94 800 Villejuif ainsi que sur les sites Internet de LCL (www.lcl.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org).

LCL attire l'attention du public sur les sections relatives aux **facteurs de risque** figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

AVERTISSEMENT

Aucune communication ni aucune information relative à l'émission de LCL ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise, en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre de titres peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques.

LCL n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 (telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen, la « Directive Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public. L'offre est ouverte au public en France à compter de la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur le Prospectus. Aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon (liste non limitative).

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.